

pour assurer que dans les Kootenays, à Kootenay-Ouest en particulier, les programmes seront reçus de Vancouver pendant la même période que dure leur transmission par la station de cette ville.

J'ai également reçu des plaintes d'un certain nombre d'organismes et de personnes au sujet du contenu des programmes. Il faut s'y attendre. Les gens doivent avoir le droit d'exprimer leurs préférences, et ainsi de suite. J'espère qu'on tiendra compte davantage de la réaction des citoyens ordinaires au contenu de certains programmes dont ils sont aujourd'hui très mécontents.

J'espère également que Radio-Canada s'assurera que toute la région du lac de Kootenay sera desservie par elle, y compris les plus petites agglomérations. Je comprends que ce n'est pas facile dans un pays montagneux, mais j'espère que des régions comme celle du lac Slocan, qui ne peut actuellement profiter des stations canadiennes, seront desservies à l'avenir par quelque satellite. Autour de Salmo, les habitants reçoivent des programmes des États-Unis, mais ils aimeraient obtenir, grâce à un système de satellites, des programmes canadiens comme ceux fournis par certaines sociétés coopératives de ma circonscription.

Je voudrais exposer brièvement mon opinion sur la direction de Radio-Canada. Tout d'abord, il faut à la Société un administrateur doué pour les affaires, qui sait, grâce à de l'expérience acquise dans la fonction publique ou ailleurs, administrer d'importantes sociétés comme celle-là et qui peut le faire efficacement avec le budget alloué. Il faudrait qu'il connaisse à fond la vie au Canada, par suite d'expérience antérieure au service des habitants de notre pays. J'ai récemment remarqué dans le journal que le nom de M. Davidson était mentionné. S'il est nommé, à ce poste, je puis garantir qu'il deviendra un excellent administrateur. Il a de l'expérience et une certaine connaissance des affaires et c'est extrêmement nécessaire dans une organisation de ce genre.

• (5.00 p.m.)

Je crois que la seconde personne à nommer, ou son adjoint, devrait être quelqu'un doué d'esprit créateur et parlant le même langage que ceux dont le travail est d'ordre créatif. Il devrait avoir avec les employés des contacts presque journaliers, lui permettant d'acquérir une connaissance détaillée des programmes en cours, des artistes qui y participent et du jeu complexe de relations qui interviennent entre ceux qui créent, d'une part, et ceux qui administrent les affaires, d'autre part. Il devrait, à mon avis, être au courant des habitudes, des goûts et des préférences des Canadiens en matière de télévision.

[M. Herridge.]

Il faudrait, je pense, sonder l'opinion publique sur cette question et tenir compte de ceux qui paient les frais des services de radiotélévision à travers le pays. On peut maintenant le faire de façon plus efficace que dans le passé. J'ai reçu des plaintes à propos de l'absence du service de télévision de Radio-Canada dans certaines régions, mais je dois dire que j'ai reçu beaucoup moins de plaintes à propos du contenu des émissions de la part d'organismes ou de particuliers. La plupart des gens avec qui j'ai parlé sont satisfaits de la majorité des émissions. Certains s'opposent à une émission, d'autres à une autre. On doit s'y attendre, je suppose. Mais pour ce qui est du choix de la personne dont j'ai parlé, il faut obtenir l'avis de la direction de Radio-Canada et des derniers responsables des émissions réalisées.

J'ai une autre question à aborder. Une ou deux stations de télévision, constituées en coopératives, ont investi de \$10,000 à \$15,000 pour capter des émissions de stations américaines. Radio-Canada doit commencer dans quelques jours à desservir la région où ces stations sont situées, et les gens s'en réjouissent. Les intéressés aimeraient aussi savoir s'ils pourront continuer à exploiter leurs coopératives de télévision qui ont construit des stations pour répondre aux conditions qui existaient il y a quelques années et pour leur permettre de capter des émissions de stations américaines. Sauf erreur, il appartient au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et au ministère des Transports de trancher la question.

Avant que je reprenne mon siège, l'honorable représentante nous dira-t-elle combien de lettres et de télégrammes elle a reçus de toutes les parties du Canada, de gens qui, dans l'ensemble, ou jusqu'à un certain point, appuyaient ses dires au sujet de l'administration de Radio-Canada?

L'hon. Mlle LaMarsh: Monsieur le président, il y en avait bien des centaines, je crois, en faveur de Radio-Canada.

M. Stafford: Monsieur le président, on ne saurait juger de la télévision et de la radio que par ce qui sort de nos appareils et pénètre dans nos foyers. Ce sont les émissions qui nous influencent, nous fournissent des idées et nous instruisent d'une façon ou d'une autre. Ce sont elles également qui nous présentent des faits et des renseignements pour nous aider à nous faire une opinion sur les problèmes publics et sur le rôle que doit jouer le gouvernement. Je parle ici, bien entendu, du radiojournal et surtout des émissions consacrées aux affaires de l'État.

Ce bill-ci me préoccupe, car nous devons nous assurer que ce moyen puissant qu'est la radiodiffusion sera mis entre les mains